



## VOTE CONTRE aux CT sur les 1607h...

La CGT ville d'Orléans/Métropole a tenu ses engagements contre l'application des 1607h qui voit entériner la suppression des jours de congés, des jours d'ancienneté et des heures fractionnables ...

**Les élus CT CGT ville et Métropole ont voté CONTRE ce projet.... Qui est malgré tout passé par les votes :**

- Pour la ville d'Orléans :
  - CFDT : 1 vote contre, 1 vote abstention, 1 vote POUR.
  - **CGT : 2 VOTES CONTRE**
  - FO : 1 vote POUR.
  - FAFPT : 1 vote abstention.
- La CGT métropole, au vu de la tournure du CT de la Ville, a fait une déclaration au CT métropole (déclaration ci-jointe) afin d'afficher que **NOUS NE CAUTIONNONS PAS CETTE MASCARADE !!!** Ce même dossier est également passé par les votes des syndicats de la métropole CFDT et FO.

Même si des avancées sur la reconnaissance de pénibilités de certains métiers ont été proposées, pour la CGT la reconnaissance de pénibilités doit être élargie à tous les métiers de nos deux collectivités. Des études ont reconnu que tous les métiers de la fonction publique territoriale présentent des facteurs de pénibilités reconnus et identifiés...

La préfecture a **AFFIRMÉ** qu'aucun critère de pénibilité n'était exclu par la loi et qu' « il n'existait pas de listes de pénibilités reconnues ». Tout est donc envisageable.

« Tout ce qui n'est pas interdit par la loi est donc autorisée. L'essentiel est de rester dans l'esprit de la loi. Les maires restent souverains sur leur territoire, c'est la libre administration. » Propos recueillis auprès du cabinet de la préfète.

## **C'est donc bien un choix politique de nos élus de la ville d'Orléans et de la Métropole !!!**

Pour la CGT ville d'Orléans et Métropole, il est inconcevable que des agents perdent leurs acquis sociaux !!! Nous dénonçons certains élus syndicaux de vos instances qui ont accepté ce projet et oublié qu'ils défendaient l'ensemble des agents!!! Nous réitérons que la CGT Orléans/Métropole ne lâchera rien car l'application de ses dispositions doit maintenant se faire dans chaque service !!! Tout ceci impactera vos conditions de travail (congés, horaire, temps de travail, pause, repos,....)!!!!

**Nous serons toujours là pour défendre vos intérêts et vos acquis bousculés par cette loi régressive!!!**



## **Déclaration faite par nos élus CGT Métropole lors du CT Métropole du 21 juin 2021 avant de quitter la séance :**

### ***45 / ORLEANS Métropole - Déclaration CGT: 1607H- Nous ne servons pas de caution à l'Administration***

Depuis plusieurs mois, vous avez décidé de rencontrer les organisations syndicales représentatives pour la mise en œuvre de l'article 47 de la loi dite de transformation de la fonction publique.

Plusieurs réunions plénières et bilatérales ont eu lieu. Dans le même temps, vous avez choisi de mettre en place des questionnaires en ligne, mais nous n'avons eu aucun retour.

Vous avez organisé des réunions avec les directions et déployé ensuite une campagne de communication incomplète sur « VOTRE » projet « temps de travail », en évitant de souligner les sujets qui fâchent : à cause d'une communication évasive, bon nombre d'agents n'ont pas encore réalisé qu'ils allaient perdre un nombre conséquent de jours de congés, quel que soit le scénario que vous voulez nous imposer.

Vous avez également rencontré, à de nombreuses reprises, les encadrant-e-s afin qu'il-elle-s mènent des discussions au sein de leurs équipes.

Tout a été organisé pour contourner les organisations syndicales.

Nous ne nous limiterons pas au simple rôle d'une chambre d'enregistrement.

En effet, même si notre organisation syndicale s'est opposée dès le début à cette contre-réforme historique, nous avons tous fait le choix de participer à ces échanges que vous appelez à tort des négociations.

Refusant de limiter notre rôle au choix entre plusieurs scénarii qui mènent à la confiscation de nos jours de congés, nous avons fait le choix, chacun à notre niveau, de proposer d'autres sujets aux négociations, ayant trait de près ou de loin aux questions de temps de travail, de rémunération, d'effectif ou d'action sociale. Associant les adhérents ainsi que les agents le souhaitant, nous avons été force de proposition et avons fait preuve d'innovation en plaçant bien-être et qualité de vie au travail au centre de nos préoccupations ; préoccupations que semblait partager l'administration.

Par exemple et sans être exhaustifs, nous avons demandé l'ouverture de négociations sur les jours de pénibilités et le droit à la déconnexion visant à prendre en compte l'explosion sans précédent du temps de travail effectif des collègues et du travail au gris. Nous vous avons demandé un juste retour sur les économies gagnées que la métropole va capter annuellement sur le dos des agents en supprimant nos jours de congés, nous avons demandé une campagne de recrutement ambitieuse...

Nous vous avons alerté sur le fait que votre volonté de supprimer les congés d'ancienneté serait vécue comme un choc, une insulte pour les collègues concerné-e-s. Nous avons proposé que le temps de présence supplémentaire à la métropole serve à des activités personnelles des agent-e-s et à de la formation. Nous avons également proposé que la METROPOLE fasse un effort sur l'action sociale...

À la fin de ce processus de fausse négociation notre constat est amer. C'est une véritable mascarade dont nous refusons d'être complices.

L'ensemble des revendications a été balayé d'un revers de main.

Le Président n'a même pas eu le courage, contrairement à d'autres élu-e-s, d'écrire à la Ministre Madame De Montchalin pour exiger un report du calendrier de mise en œuvre, comme cela l'a été pour d'autres réformes antisociales du gouvernement Macron.

Il s'agit pourtant de la plus grande attaque contre notre statut et nos acquis sociaux;

Qui plus est, la situation sanitaire et les restrictions ne nous permettent pas de faire le minimum du travail syndical pour lequel nous sommes légitimement mandaté-e-s par nos collègues.

Pourtant, même si la généralisation du travail à distance limite les contacts avec eux, beaucoup, syndiqués ou pas ont compris où vous vouliez les emmener. Quel que soit le scénario, c'est une perte sèche. Et rien en face.

La CGT considère qu'il est temps de changer les règles du jeu. Vous ne nous cantonnerez plus à ce pseudo « dialogue social » où tout est écrit d'avance. Dans un dialogue, les règles doivent se définir ensemble.

Aujourd'hui nous vous annonçons que nous allons rencontrer les agents et que vous ne pourrez plus longtemps ignorer leur colère. Nous prévoyons un rassemblement devant le prochain conseil métropolitain le 8 juillet, et la CGT s'appuiera dès aujourd'hui sur un préavis de grève pour cette date et les jours suivants.

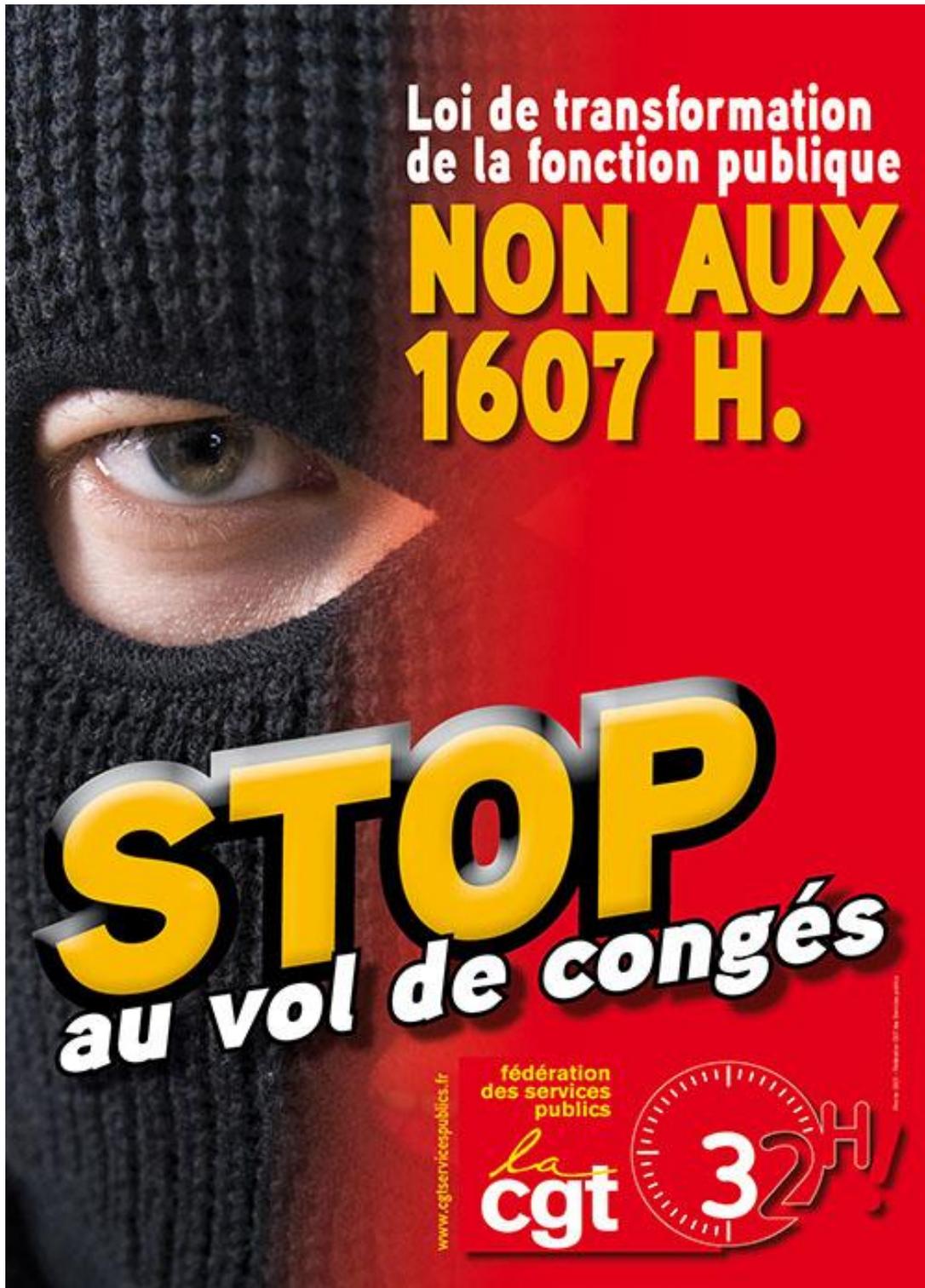
Le « dialogue social » ne se limite pas aux réunions que vous organisez aux dates que vous choisissez.

**RENDEZ-VOUS LE 8 JUILLET à 17h**

**Devant le conseil communautaire salle MONTISSION**

**150 avenue Jacques DOUFFIAGUES 45650 ST Jean le Blanc.**





CGT Orléans/métropole 02 38 79 25 03/25 04

[cgt@orléans-métropole.fr](mailto:cgt@orléans-métropole.fr)